



Certification

Descriptif général des compétences constituant la certification.

Le, la chef de projet Black Belt Lean est :

- en charge de la démarche Lean Management dans son entreprise.
- le garant du programme de déploiement, il maîtrise les outils simples et complexes du Lean, il initie les chantiers simples et réalise des chantiers complexes (au sens de la norme NFX 06 091) en impliquant les équipes
- le garant de la pérennité des actions mises en oeuvre.

Cette certification valide la maîtrise de la méthodologie d'animation de chantiers d'amélioration et de pilotage d'une démarche Lean Management à gains rapides pour un périmètre d'activité étendu (site, secteur d'activité, flux complexe, ...), avec une forte implication des équipes terrain et du management.

Valeur ajoutée pour les individus

Le salarié acquiert de nombreuses compétences qui vont accroître son employabilité et lui permettre d'évoluer dans son entreprise. Il acquiert non seulement des outils de déploiement d'une démarche d'Excellence Opérationnelle mais également des outils qu'il peut utiliser indépendamment :

- des outils : statistiques d'analyses de données, d'amélioration des processus, de résolution de problèmes, de créativité
- des méthodes de management et d'animation d'équipe

Le salarié va également optimiser ses compétences d'animation de chantiers d'amélioration et de conduite de démarche globale Lean, tous secteurs d'activités, grâce à la maîtrise des outils et méthodes du Lean.

Son employabilité sera augmentée, le grade Black Belt Lean étant reconnu par les entreprises (citées dans des appels d'offres comme qualification nécessaire et dans des offres d'emploi).

Cette certification de compétences sanctionne la maîtrise de la méthodologie d'animation de chantiers complexes d'amélioration et de pilotage d'une démarche Lean à gains rapides pour un périmètre d'activité étendu (site, secteur d'activité, flux complexe, ...), avec une forte implication des équipes terrain et du management.

Le processus de certification lean Black Belt

Objectifs de l'habilitation/certification : vérification des compétences dans :

- La définition et le pilotage d'une démarche Lean management pérenne
- La mise en oeuvre des outils du Lean,
- L'animation d'ateliers/chantiers complexes**Complexes au sens de la norme NF X 06-091 (critères de complexité d'un projet)

Compétence générale évaluée

Définir et déployer une démarche Lean management adaptée à son entreprise et aux objectifs stratégiques et déployer des chantiers/ateliers complexes en mettant en oeuvre les outils du Lean du niveau Black Belt Lean.

Compétences spécifiques évaluées

- CS1 : définir et déployer une démarche Lean management adaptée à son entreprise et aux objectifs stratégiques.
- CS2: analyser les critères d'identification de chantiers/ateliers Lean simples ou complexes.
- CS3 : réaliser des chantiers/ateliers Lean complexes * du niveau Black Belt Lean
*Au sens de la norme NFX 06 091
- CS4 : sélectionner et mettre en oeuvre des outils Lean du niveau black Belt Lean
- CS5 : conduire, animer et organiser la démarche en mode projet.

Evaluation des compétences dans la mise en oeuvre des outils tels que :5S, SMED, Cartographie de flux, VSM, analyse de déroulement, diagramme spaghetti, AIC, rituels de management, UAP, Lissage et équilibrage de charges , IPP, TPM, Kaizen, résolution de problèmes et outils associés : QQQQCP, « n'est/n'est pas », diagramme causes/effet, matrice de sélection, 5M, 5P...

L'obtention de la certification est réalisée sur critères suivants :

1. Démonstration de la connaissance des outils et méthodologies décrits dans la norme NFX 06-091 par une évaluation individuelle,

2. Démonstration de la mise en œuvre concrète d'outils et méthodologies du Lean,
3. Soutenance devant un jury de la démarche de mise en place du lean et des outils afin de faire la démonstration du « savoir faire » et « savoir être » du candidat.

Ces exigences sont définies plus précisément ci après :

1. Démonstration de la connaissance des outils et méthodologies décrites dans la norme NFX 06-091 par un test de connaissances.

L'évaluation, d'une durée de 2 à 3 heures environ, a pour but de valider les connaissances théoriques du candidat : « le savoir ». Cette évaluation est réalisée à l'aide de questionnaires, entretiens, études de cas et exercices devant un jury indépendant, selon des modalités pouvant varier (membre désigné du jury / jury complet, en présentiel / à distance). La note obtenue doit être supérieure à 70%.

Les thèmes abordés lors de cette évaluation sont décrits dans la norme NFX 06-091 et sont repris ci-dessous avec indication du niveau de compétences exigé par l'UL6S.

Les niveaux de compétences : (extrait de la norme NFX 06-091)

- Niveau 0 : Aucune connaissance requise
- Niveau 1 : Connaissance (formation + exercices)
- Niveau 2 : Savoir faire standard (nominal) (a mis en pratique a minima sur une étude de cas mais n'est pas autonome)
- Niveau 3 : Savoir faire autonome
- Niveau 4 : Savoir faire avancé (est capable de transmettre l'outil, d'accompagner d'autres personnes)
- Niveau 5 : Expertise

2. Démonstration de la mise en oeuvre concrète d'outils et méthodologies du Lean.

Cette étape a pour but d'évaluer le « savoir faire » du candidat dans la mise en oeuvre pratique d'une partie significative des outils du lean. L'UL6S a défini par grande catégorie d'outils un nombre minimum d'outils dont le candidat doit faire la preuve de la mise en oeuvre.

La démonstration se fait par la constitution d'un dossier technique complet incluant par exemples des documents, planning, communication, comptes rendus, indicateurs, photos, vidéos, interviews... le candidat devant démontrer la pérennité des actions et leur appropriation au quotidien par les collaborateurs.

3. Soutenance devant un jury de la démarche de mise en place du lean et des outils ou présentation d'un dossier technique et pédagogique complet pour les candidats ayant suivis une formation labellisée UL6S.

Cas de la soutenance : candidat n'ayant pas suivi de formation labellisée par UL6S

Cette soutenance a pour objectifs de faire la démonstration du « savoir faire » et « savoir être » du candidat. Un exposé d'environ 30 minutes suivi d'une séance de questions/réponses (15 minutes) devra mettre l'accent sur :

- la démarche de mise en oeuvre du lean,
- l'implantation des outils,
- les actions dans la conduite et l'accompagnement du changement.

Le candidat devra également démontrer au cours de son exposé :

- sa connaissance des parties prenantes,
- son leadership,
- son aptitude à fédérer les collaborateurs et managers,
- son état d'esprit vis à vis de la satisfaction client, de la remise en cause des habitudes,
- la prise en compte dans ses travaux des concepts du lean management.

Cette soutenance sera évaluée à partir d'une grille de lecture détaillée basées sur les critères suivants :

- clarté de l'exposé,
- démonstration claire et concrète de ses aptitudes (cf. ci-dessus),
- respect du délai de l'exposé,
- réponses claires et précises lors de la séquence de questions/réponses.

A l'issue de cet exposé, et au vu du résultat des connaissances, du dossier de démonstration de mise en oeuvre du lean et de ses outils et de l'attestation des gains, le jury délibère et statue sur l'attribution de la certification de compétences. Le cas échéant, le jury peut reporter la décision de certification en fonction d'éléments complémentaires à fournir..

Vous souhaitez obtenir une certification ?

Contactez nous pour obtenir un devis.